

Parc éolien à Belle-Ile-en-Mer : « Les méthodes de l'État sont inacceptables »

Tout au long du conseil communautaire qui s'est tenu ce jeudi 29 septembre 2022, à Camors (Morbihan), la façon de faire de l'État dans plusieurs dossiers a été vivement critiquée par les élus. Bouquet final avec le sujet du parc éolien de Belle-Ile, abordé en marge de la séance.



Le conseil communautaire s'est réuni ce jeudi 29 septembre 2022, à Camors (Morbihan). | OUEST FRANCE

[Ouest-France](#) Sibylle LAURENT. Publié le 29/09/2022 à 19h00

[Écouter](#)

Et hop, le conseil communautaire était terminé. Les ordinateurs se remballaient, les affaires pliées... Bref, ça sentait le déjeuner ! Et puis Philippe Le Ray, président de la communauté de communes Auray Quiberon terre atlantique (Aqta), a posé le sujet sur la table : le parc éolien. Qu'est-ce qu'on en pense ?

On le sent, il avance le sujet avec des pincettes. Et ici, tous les élus ne partagent pas le même positionnement sur le fond. Mais le président y va : « A titre personnel, je ne suis absolument pas fan des éoliennes. Mais en tant que président d'Aqta, je considère que c'est à chacun de se positionner. »

Une certitude cependant : « la méthode » de l'État. Là-dessus, tous sont d'accord. « **Il faut le dire, on n'a pas été associés à la concertation** », indique Philippe Le Ray, qui n'a pas non plus digéré une réunion de la veille, initiée à leur demande avec les services de l'État pour avoir des informations. « Nous avons fait part de la manière dont on voyait les choses et, à la fin de la présentation, on nous a simplement demandé de venir assurer la promotion du projet auprès des habitants ! Cela m'a choqué. Ces méthodes-là ne me conviennent pas, je le dis publiquement ! »

« On commence à toucher au sacré »

Gildas Gouarin, élu d'opposition à Quiberon, a envoyé la veille aux élus « une très brève synthèse sur ce sujet très complexe ». Note tout de même bien complexe, dans laquelle cet ancien ingénieur en télécommunications tente de redonner de la perspective au fond du sujet. Questionnant la politique énergétique française, « une aberration complète », qui « passe du coq à l'âne en permanence », question de l'utilité de l'éolien et ses « performances catastrophiques ». On se fout de nous ! lance-t-il. La France fait une fausse route caractérisée, on va droit dans le mur et on nous abreuve avec des tissus de mensonges ! Et le désastre, ça va être un ravage de nos paysages. Une usine comme Saint-Nazaire gâche déjà des centaines de kilomètres de côte. On la voit de l'Ile-d'Yeu, de Pornic et même d'Hoëdic ; c'est calamiteux ! Et Saint-Nazaire, c'est 82 éoliennes qui font 180 mètres de haut. Nous, ce sera plus de 200 mètres. Dans l'axe de Port-Coton ! »

L'élu tente d'allumer l'étincelle chez les troupes. « Pour nous Bretons, nous sommes un pays de marins ; la mer c'est sacré ! Et là, on commence à toucher au sacré, pour faire des catastrophes que l'on ne dimensionne absolument pas. Car on n'a aucun retour des impacts sur le milieu marin, sur le climat ! On nous demande d'accepter l'inacceptable. On se fout du monde ! »

Des élus tiraillés

Vibrant appel qui, pourtant, semble peiner à mobiliser les troupes. Fatalisme, esprits fatigués ou heure du déjeuner, on sent les élus tiraillés. Certes, certains, à l'image de Ronan Le Délézir, président de la commission locale de l'eau du Sage, prennent la parole pour dénoncer des « méthodes de concertation inacceptables ».

Certes, ils sont tous d'accord sur l'impact visuel, que chacun décrit avec ses mots. « J'ai vu au niveau de Saint-Nazaire... Wouah, c'est impressionnant ! On voit vraiment un front... » Mais rappelle que « je ne suis pas spécialiste de l'énergie mais, gamin, mes parents militaient pour qu'on n'ait pas de centrales nucléaires... » D'autres, comme Karine Bellec, rappellent aussi que, « bien sûr, personne n'est contre les éoliennes », mais « il y avait sans doute une autre zone à choisir. »

« Sept fois la taille des buildings de Lorient »

« L'impact visuel va être énorme, il ne faut pas dire l'inverse, dit Philippe Le Ray. De la Guérite, on voit les buildings de Lorient. Demain, vous verrez des éoliennes qui feront sept fois la taille de ceux-ci. On va les voir ! J'ai échangé avec le président de Cap Atlantique, qui m'a dit qu'entre les projections présentées à la population et la réalité, ce n'est pas du tout la même chose. Pour certains, le choc est relativement violent. »

Tout de même, ça manque de fougue, de mobilisation. Comme si la partie était déjà perdue. «La semaine dernière, j'ai discuté avec le sous-préfet de ce sujet, poursuit Karine Bellec. Selon lui, les élus du secteur avaient peur qu'il y ait un impact sur tourisme. Je pense que cela va être l'inverse, que les gens, par curiosité, viendront voir le parc éolien. » Ou comme Philippe Le Ray, qui glisse que « tant qu'à les subir, autant en avoir les retombées financières.

Morbihan. Contre le projet éolien, un vent de contestation incertain

Le gouvernement a annoncé, mardi 27 septembre 2022, son choix d'implanter le futur parc éolien offshore de Bretagne à 20 km de Belle-Île-en-Mer (Morbihan). Beaucoup d'élus, de collectivités et d'associations se mobilisent déjà. Mais pas tous.



Le premier parc éolien français en mer, en cours de montage au large du Croisic (Loire-Atlantique), en août 2022. | PHOTO : FRANCK DUBRAY / OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 28/09/2022 à 20h25

[Écouter](#)

Sur l'échelle de Beaufort, qui classe la vitesse du vent en treize catégories, on pourrait parler de vent frais. Depuis mardi soir, l'État sent un souffle, léger mais hostile, venu de certains élus, collectivités et associations du Morbihan qui lui reprochent un manque d'écoute et un passage en force dans le projet de parc éolien offshore. Rappel des faits : [mardi, le gouvernement a fait connaître son choix d'implanter le futur parc éolien flottant](#) – une

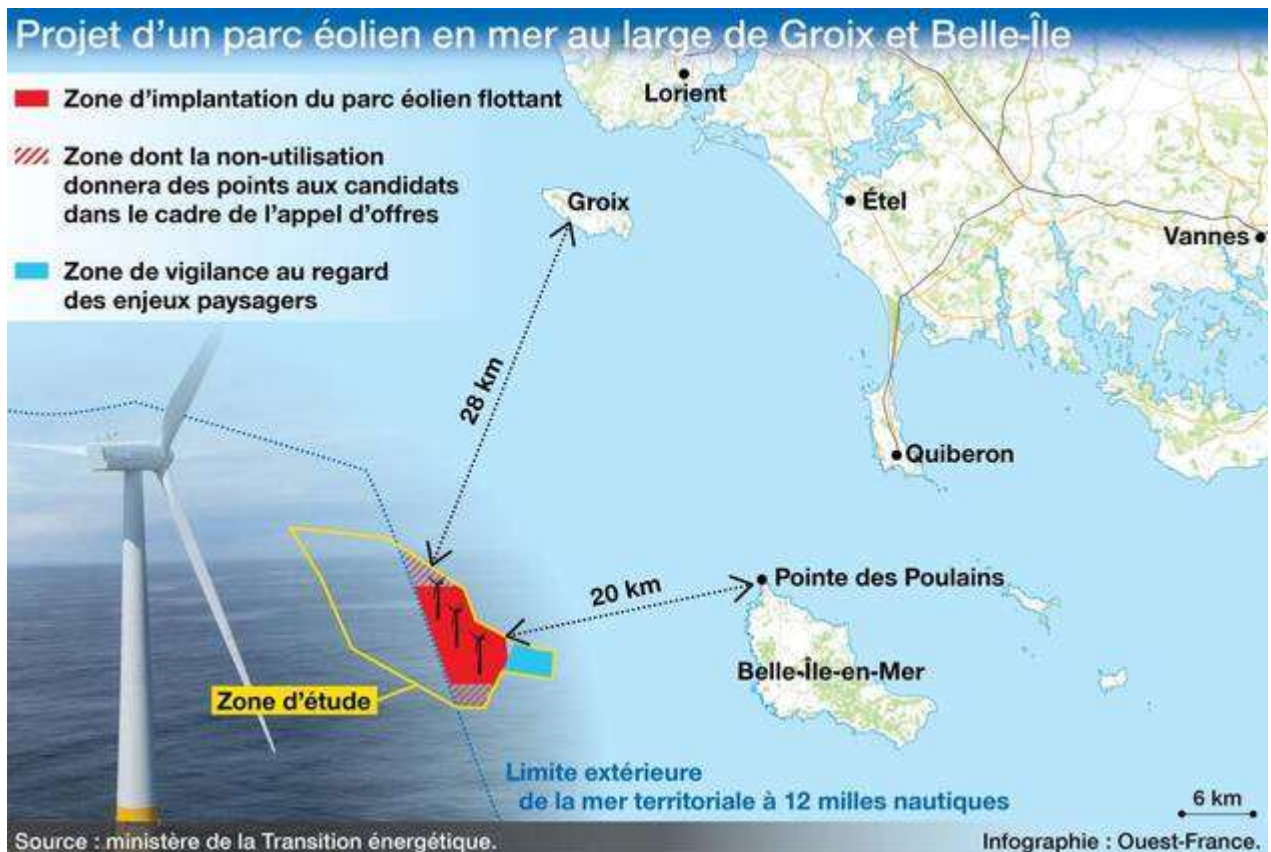
vingtaine de machines, pour une capacité totale de 250 mégawatts – à 20 km à l'ouest de Belle-Île-en-Mer et 30 km au sud de Groix.

Mercredi, [le conseil départemental du Morbihan a voté une motion appelant l'État à revoir sa position](#). S'il « retient le caractère indiscutable de l'éolien en mer, dans la constitution du mix énergétique français » – une rupture claire avec l'ancien président du conseil départemental, François Goulard – il dénonce la future localisation et une phase de concertation qui n'en avait, selon lui, que le nom. **« L'organisation d'un débat, dont le coût s'est établi à un million d'euros, alors que tout serait ficelé à l'avance, est évidemment inacceptable »**, indique David Lappartient, patron du Département, qui réclame **« une localisation sensiblement plus éloignée des côtes. Les paysages morbihannais ne sont pas à vendre »**.

Réunion d'information samedi

Même musique du côté des communes et territoires concernés. **« L'État n'a pas écouté les élus**, déplore Ronan Juhel, premier vice-président de la Communauté de communes de Belle-Île (CCBI) et maire de Sauzon. **Nous nous sommes déplacés à Paris pour voir Barbara Pompili [alors ministre de la Transition écologique] ; puis Hervé Berville, secrétaire d'État à la Mer, est venu cet été, rappelle-t-il. Depuis le début, on demande l'éloignement. Il y avait un consensus. On n'en restera peut-être pas là. »**

Patrick Le Roux, maire de Quiberon, et [Philippe Le Ray, président d'Aqta \(Auray Quiberon terre atlantique\)](#), souhaitent aussi, à défaut d'avoir le choix, une distance plus significative des îles et de la côte.



Le parc éolien offshore au large du Morbihan est programmé pour 2030 | OUEST-FRANCE

Très remontées aussi, les associations. Comme [celle des Gardiens du grand large, basée à Quiberon](#). L'association appelle déjà « les insulaires de Groix et de Belle-Île-en-Mer, les habitants de Quiberon et des communes du littoral morbihannais » à « se mobiliser impérativement s'ils ne veulent pas connaître le sort actuel qui a été réservé aux habitants de Saint-Nazaire au Croisic (Loire-Atlantique). » Jean-Claude Jaillette, président d'Horizon Groisillon, qui est également élu de l'opposition sur l'île, est aussi « extrêmement déçu ». « On a compris que le gouvernement souhaite que les éoliennes restent dans les eaux territoriales, dans la zone des 12 milles, pour que les communes (Lorient, Groix, Belle Île...) profitent des retombées fiscales. Une manière de les acheter. » [Une réunion d'information réunissant ces deux associations est programmée samedi, à Groix.](#)

Le silence des pêcheurs

Mais ce vent d'hostilité, très partagé, n'est pas unanime. Les élus, notamment, sont pour la plupart tiraillés entre des critères esthétiques et la nécessité de trouver des sources d'énergie décarbonées. [Le maire de Groix, Dominique Yvon, est de ceux qui ne montent pas au front.](#) « Selon le plan que j'ai eu, elles seront à 30 km au large de Locmaria, au sud-est de Groix. On nous a assuré que ça ne se verrait pas trop. On ne nous a pas demandé notre avis, mais on n'est pas contre. À l'heure où l'on parle beaucoup de l'autonomie et de la transition énergétiques, il faut faire les choses. »

Encore plus discrets : les pêcheurs. Contacté à plusieurs reprises, le comité des pêches du Morbihan, hostile au projet, n'a pas souhaité réagir. Il faut dire que la zone retenue correspond à la zone dite de moindre contrainte qu'il avait délimitée il y a deux ans déjà. Un

moindre mal qui explique cette discrétion ? Sur les quais du port de pêche de Lorient, nombreux sont les patrons pêcheurs qui ne partagent pas cette position. Une centaine de bateaux (aux trois quarts des chalutiers) fréquentent cette zone toute l'année

UPPM revue de presse